

## ASSEMBLEE DE CORSE

---

### DELIBERATION N° 14/204 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT ADOPTION D'UNE MOTION RELATIVE AU FINANCEMENT DES MISSIONS LOCALES DE CORSE

---

#### SEANCE DU 5 DECEMBRE 2014

L'An deux mille quatorze et le cinq décembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

ANGELINI Jean-Christophe, BASTELICA Etienne, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, CASTELLI Yannick, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, HOUEMER Marie-Paule, LACAVE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MARTELLI Benoîte, MOSCONI François, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, POLI Jean-Marie, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, VALENTINI Marie-Hélène

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

Mme BARTOLI Marie-France à M. CASTELLI Yannick  
Mme BIANCARELLI Viviane à M. BASTELICA Etienne  
Mme CASALTA Laetitia à Mme NIELLINI Annonciade  
M. CHAUBON Pierre à Mme VALENTINI Marie-Hélène  
Mme COLONNA Christine à M. BIANCUCCI Jean  
M. FEDERICI Balthazar à M. ORSUCCI Jean-Charles  
M. NICOLAI Marc-Antoine à M. MOSCONI François  
Mme RISTERUCCI Josette à Mme FEDI Marie-Jeanne  
M. VANNI Hyacinthe à Mme LACAVE Mattea

#### **ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.**

BEDU-PASQUALAGGI Diane, FRANCESCHI Valérie, FRANCISCI Marcel, GRIMALDI Stéphanie, MILANI Jean-Louis, NATALI Anne-Marie, de ROCCA SERRA Camille, RUGGERI Nathalie, SANTINI Ange, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SINDALI Antoine, SUZZONI Etienne.

#### L'ASSEMBLEE DE CORSE

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,

**VU** le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse, visé en son article 56,

**VU** la motion déposée par Mme Josette RISTERUCCI au nom du groupe « Elu(e)s Communistes et Citoyens du Front de Gauche »,

**SUR** rapport de la Commission du Développement Social et Culturel,

### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

#### **ARTICLE PREMIER :**

**ADOpte**, à l'unanimité des présents et représentés, la motion dont la teneur suit :

« **CONSIDERANT** les différentes discussions sur le projet régional des formations,

**CONSIDERANT** le nombre de jeunes sans qualification en Corse,

**CONSIDERANT** le rôle majeur des missions locales de Corse afin de pallier cette carence,

**CONSIDERANT** que l'insertion des jeunes en difficulté est un axe du PADDUC,

**CONSIDERANT** que les objectifs des missions locales de Corse ne peuvent être atteints en diminuant leurs dotations financières,

**CONSIDERANT** que les sommes de 150 000 euros du COM Apprentissage ne peuvent être prélevées sur les dotations financières mais doivent venir abonder le budget de fonctionnement de 2014 **qui ne doit pas être initialement inférieur à celui de 2013**,

**CONSIDERANT** les nombreuses demandes et argumentaires déjà émis au nom du groupe des élu(e)s communistes et citoyens du Front de Gauche et non pris en compte,

### **L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**DEMANDE** à M. le Conseiller Exécutif en charge de l'apprentissage de réexaminer les budgets de fonctionnement des missions locales de Corse afin de leur permettre de remplir leurs objectifs d'accueil et d'insertion des jeunes en difficulté ».

#### **ARTICLE 2 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 5 décembre 2014

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

